



Contact média :

Mél :

communication-bourgogne@insee.fr

Chantal PRENEL - Tél : 03 80 40 67 05

Brigitte VERNIER - Tél : 03 80 40 68 30

Dijon le 9 juillet 2015

***Étude réalisée en partenariat avec la préfecture de Bourgogne
avec le soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires***

Fonction publique en Bourgogne À la recherche de filières transversales favorisant la mobilité

En Bourgogne, la fonction publique emploie 135 400 agents fin 2012. La gestion des ressources humaines y est d'autant plus complexe que ces agents sont employés dans une grande diversité de métiers. En regroupant les métiers qui se ressemblent, une approche par filière propose une vision plus globale de l'emploi public. Elle permet d'identifier des passerelles fonctionnelles entre les trois versants, État, territorial et hospitalier. Ces passerelles peuvent favoriser la mobilité externe dans un contexte de vieillissement de la population et de réforme territoriale.

Hors métiers de l'enseignement, 70 % des agents publics de Bourgogne sont employés dans une filière commune aux trois versants de la fonction publique. Les possibilités de mobilité externe dépendent du degré de transversalité entre ces versants. La filière administration, la plus nombreuse, est aussi la plus transversale : ses 31 300 agents se répartissent à parts égales, 44 %, dans la fonction publique d'État et territoriale, et 12 % dans le versant hospitalier. Une autre grande filière l'est aussi, à un degré moindre : celle des ouvriers des travaux publics et de l'entretien général des bâtiments.

En revanche, l'enseignement ne relève que de la fonction publique d'État et la filière action sociale-service aux personnes que de la territoriale.

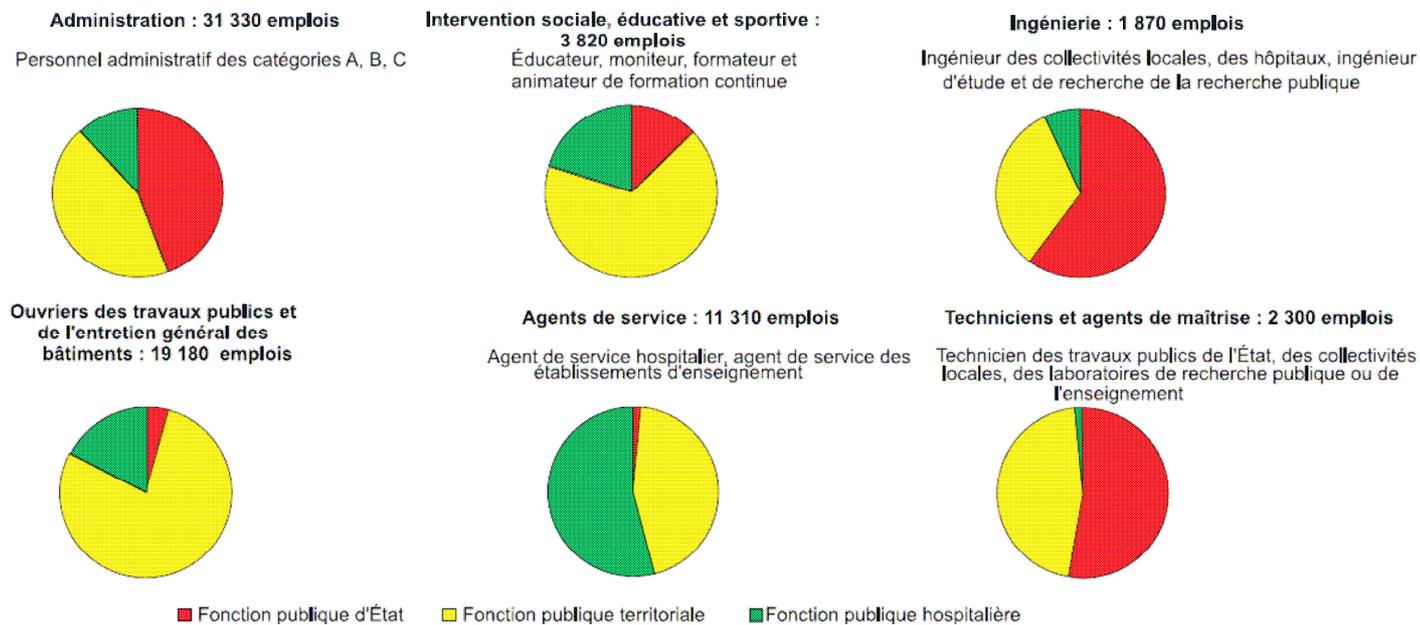
Degré de transversalité des filières d'emploi, âge des agents, organisation territoriale de l'emploi public sont autant de facteurs pris en compte dans les politiques de ressources humaines.

En Bourgogne, près de 22 000 agents de la fonction publique, 16 % des effectifs, sont âgés de 55 ans ou plus. Ces agents partiront à la retraite dans les prochaines années et la question de leur remplacement ne sera pas de même ampleur selon les versants : la territoriale, avec 20 % de seniors et la fonction publique d'État avec 16 %, seront davantage touchées que l'hospitalière, plus jeune (13 %).

Dans les zones d'emploi de Dijon, Chalon-sur-Saône, Sens et du Creusot-Montceau, les emplois publics sont nombreux, diversifiés et relèvent de filières transversales. La gestion des ressources humaines pourrait être plus difficile dans les zones de Cosne-Clamecy,

Morvan et Montbard où l'emploi public se concentre dans des filières peu transversales et joue un rôle important dans l'économie locale.

Administration, ingénierie : des filières davantage transversales



Source : Insee, Siasp 2012.